

# Le 7 février 2014 à BORDEAUX - Journée de formation - AUTISME

## LES PARTICULARITÉS SENSORIELLES ET LEUR IMPACT DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES AVEC AUTISME

**Théo PEETERS** est neurolinguiste spécialisé dans les troubles du spectre autistique. Il est le fondateur de l'Opleidingscentrum Autisme (centre de formation sur l'autisme) à Anvers (Belgique) et auteur de plusieurs ouvrages : «Forteresse éclatée» en 1984, «L'Autisme : de la compréhension à l'intervention» en 1994 et «L'Autisme : aspects éducatifs et médicaux».

**Hilde De CLERCQ** est linguiste, auteure de livres : son dernier ouvrage «Dis maman, c'est un homme ou un animal ?» (AFD) et d'articles sur l'autisme. Un prochain livre sera publié en français: «Autism from within» Elle est mère d'un enfant avec autisme et anime des conférences et des formations en Europe à propos de sujets divers. Elle a succédé à Théo PEETERS à la direction du centre de formation Opleidingscentrum Autisme à Anvers (Belgique).



**Cette journée de formation a pour but** de présenter, à partir d'une philosophie de travail, une méthodologie d'intervention faisant le lien entre la compréhension de l'autisme et les conséquences dans la pratique.

**Objectif de la journée :** Réactualiser les connaissances sur l'autisme et TED pour mieux comprendre les modes de prise en charge qui en découlent. Autrement dit, comprendre les spécificités cognitives des sujets avec autisme pour des interventions pratiques en cohérence avec la «pensée autistique».

Programme	8 h 30 – Accueil	14 h 00 – Le traitement différent des informations
	9 h 00 – «Ils ne veulent pas. Ils ne peuvent pas...» «L'oubli» des problèmes sensoriels au cours de l'histoire de l'autisme. Les problèmes sensoriels dans l'autisme et le traitement différent des informations (introduction domaine cognitif et neurologique)	Un environnement adapté aux personnes avec autisme : un environnement moins stressant et facilitant les apprentissages. Apprendre à prévenir les problèmes sensoriels.
	10 h 45 – Pause	Evaluation et prise en charge sensorielle. Le développement d'un profil sensoriel pour chaque personne avec autisme.
	11 h 00 – Qu'avons-nous appris des personnes avec autisme de haut niveau ? Les sens et leur fonction : hyper, hypo, fluctuations... exemple de la vie quotidienne (à la maison, à l'école, dans les institutions)	- Les professionnels face à cette pensée différente - L'importance des formations spécialisées en autisme
	12 h 30 – Déjeuner	Les stratégies de prise en charge
		16 h 30 – Questions 17 h 00 – Fin de la journée

**Public visé :** professionnels du secteur Médico-Social et Sanitaire, et tous les professionnels intervenant auprès de cette population.  
Inscription – dès réception de la présente et jusqu'à concurrence des places disponibles - **ATTENTION AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**

### BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par personne) Journée Autisme à Bordeaux 7 février 2014

<b>Inscription</b> -----	<b>Pris en charge par l'Employeur</b> -----
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Fonction : .....	Fonction : .....
Adresse : .....	Adresse convention/facturation : .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Tel : .....	Tel : .....
@ : .....	@ : .....

<b>Professionnel Pris en charge employeur</b>	<b>60 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....
<b>Professionnel individuel / Prof. libérale</b>	<b>42 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....
<b>AVS / Professeur des Ecoles</b>	<b>30 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....
<b>Etudiants</b>	<b>24 €</b>   Chèque n°.....	Dom.Bancaire : .....

Tarif – hors déplacement hébergement et repas du stagiaire - Nous consulter pour les autres tarifs

**Bulletin à retourner à EDI FORMATION - 21 Avenue Cévoile - 06220 GOLFE JUAN accompagné du règlement pour les inscriptions individuelles** à l'ordre de EDIFORMATION (indiquer le numéro de chèque et la banque). Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Fait à ..... le ..... (Cachet, signature)



**EDI FORMATION**

Formations Autisme et TSA depuis 1988

## > MODALITÉS D'INSCRIPTIONS A LA JOURNEE EDI FORMATION

Journée d'information du 7 février 2014. Les particularités sensorielles et leur impact dans la vie quotidienne des personnes avec autisme.

**Tarif** – hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire. **AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**

Professionnel Pris en charge par l'employeur 60 € - Professionnel individuel / Prof. libérale 42 € - AVS / Professeur des écoles 30 € - Etudiants 24 €

**Les inscriptions ne sont effectives** que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant.

**A la date limite des inscriptions** – 30 jours avant le début de la formation ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente. En cas de désistement la place est proposée à la première personne inscrite sur la liste.

**Un mois avant la date de la formation** : les participants reçoivent, la confirmation (lieu, horaires), les renseignements sur les possibilités d'hébergement.

**Inscription par l'employeur** : la facture, valant convention simplifiée, est adressée à l'issue de la formation (convention de formation sur demande). Le règlement doit intervenir au plus tard dans les trente jours suivant la réception.

**Inscription individuelle** : la facture est adressée un mois avant le début de la journée de formation. Le règlement est à réception (et impérativement avant le début de la journée).

**Annulation de l'inscription** par le stagiaire

- 25 jours avant le stage, 10,00 Euros de frais de dossier seront dus à l'Organisme de Formation
- entre 25 et 15 jours avant le stage, 25 % du règlement seront dus
- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dus
- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû

**Annulation du stage** par l'organisme de formation - toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement.

**Validation** - délivrance d'une attestation de formation (feuille d'émargement). Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification de l'attestation.

**Public visé** - professionnels du secteur sanitaire et médico-social, étudiants, professions libérales, parents, etc....

**Objectif de la journée de formation** : présenter les particularités du développement des sujets atteints d'autisme et adapter les stratégies d'interventions éducatives actives qui en découlent

**Nombre de participants** : 170 maximum

**Moyens pédagogiques** : Vidéo projecteur,

**Méthodes pédagogiques** : Exposés théoriques

**Lieu** : BORDEAUX (précisé ultérieurement)

**Date** : 7 février 2014 - **Durée** : 7 heures réparties sur 1 journée (9 h 00 – 17 h 00)

**Évaluation de stage** - grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session.

**L'hébergement et le repas** sont à la charge et à l'initiative des stagiaires, toutefois, l'organisme de formation s'engage à mettre à la disposition des participants des informations sur les hôtels, les possibilités de repas, le plan de la ville, (indiqués sur la confirmation d'inscription) etc.

**Pour tous renseignements complémentaires contacter EDI Formation par tél : 04 93 45 53 18**

*\*Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.*